



L'INFO L.C.V.L.H.B N°1152

Retrouvez toutes les rubriques du bulletin sur l'espace partagé LCHB.

5 JUIN 2020

1. INFOS LCVLHB

COMPTE-RENDU DU BD DU 7 MAI 2020

Personnes conviées	Présent / Absent / Excusé
Michel BARBOT	Présent
Daniel GOUGEON	Présent
Pascal GAUTHIER	Présent
François MEDIAVILA	Présent
Daniel VILLAIN	Présent
Marc PONS	Présent
Chantal BERTRAND	Présent
Jonathan MOUTON	Présent
Stéphane NICOL	Présent

Invité : Jérémie Perrin

Points évoqués :

1 / Point sur les tarifs de formation pour 2020-2021

Les membres du BD échantent sur les options tarifaires pour les cursus de formations modulaires de la saison et décident des modalités de gestion pour la saison 2020-2021. Une information sera faite aux clubs sur l'option retenue.

2 / Point sur les entretiens professionnels des salariés de la ligue de février et mars 2020

Suite aux entretiens professionnels qui se sont déroulés en février et mars, les membres du BD échantent sur les bilans de ces entretiens.

Chaque salarié recevra, si besoin, une notification sur sa situation personnelle au regard des éventuelles demandes formulées sur sa carrière, ses formations...

3 / Validation des collectifs jeunes pour les championnats de France U 18 M et U 17 F pour 2020-2021

Après étude des demandes des clubs de la ligue qui ont postulé pour évoluer en U 18 national masculins et U 17 national féminins, la COC et le service "Excellence sportive" ont soumis leurs propositions aux membres du BD. Ce dernier valide donc la liste des collectifs qui vont pouvoir évoluer en compétitions nationales jeunes de la manière suivante :

Les représentants féminins de la ligue seront donc :

1. Entente Vierzon-Bourges
2. Entente Fleury-Orléans-Argonne
3. Entente Chambray-Bléré-Joué
4. Auneau

Les représentants masculins de la ligue seront donc :

1. Mainvilliers-Chartres
2. Entente Saran-Orléans
3. Entente Saint Cyr-Bléré

*Liste complémentaire pour les masculins : Sully sur Loire
Avis défavorable pour AST Châteauneuf et Amhand*

4 / Questions diverses

Le BD évoque la question des péréquations pour les déplacements de la saison 2019-2020 au regard de la problématique des championnats arrêtés à cause de la crise sanitaire. Afin d'effectuer un choix définitif sur la modalité de gestion de cette question, il sera demandé au secrétariat de la ligue de simuler les calculs avec une compétition complète pour faire un comparatif avec les calculs arrêtés au 07 mars 2020.

Stéphane Nicol et Daniel Villain présentent les avancées des travaux sur le projet territorial 2020-2024. Une nouvelle réunion de travail sera organisée le mercredi 20 mai pour une poursuite de la construction des projets.

Les élus de la ligue décident de faire la demande des zapettes à la FFHB pour notre AG de ligue prévue le 29 août prochain.

Les élus échantent sur l'organisation de l'ETR de fin de saison classiquement organisée aux alentours du 20 juin. Au regard de la situation sanitaire actuelle, il est envisagé d'organiser une ETR de 2 jours fin août (dates à définir) pour revenir sur la saison 2019-2020 et se projeter vers 2020-2021.

Les élus évoquent le sondage auprès des clubs concernant leurs besoins en matière de formations. Le sondage est en cours d'élaboration. Les élus souhaitent que l'ensemble des clubs soient sondés.

Les élus échangent sur le dispositif de l'activité partielle pour les associations qui bénéficient d'aides telles que les emplois ANS ou le Cap'Asso. Il s'agit de savoir si ces associations peuvent réellement profiter des aides dans le cadre de l'activité partielle ou non à cause d'un texte du Ministère du Travail récemment sorti.

Les élus du BD souhaitent organiser une réunion sur la ventilation des missions des salariés de la ligue pour 2020-2021. Il semble nécessaire d'attendre les annonces gouvernementales du 02 juin pour savoir si les déplacements seront rendus plus faciles afin d'organiser cette réunion en présentiel.

Le prochain BD aura lieu le mercredi 20 mai à 17h00 en visio (avant la réunion sur le projet territorial qui aura lieu en visio à 18h00).

Michel BARBOT, Président de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball

COMPTE-RENDU DU BD DU 20 MAI 2020

Personnes conviées	Présent / Absent / Excusé
Michel BARBOT	Présent
Daniel GOUGEON	Présent
Pascal GAUTHIER	Présent
François MEDIAVILA	Présent
Daniel VILLAIN	Présent
Marc PONS	Présent
Chantal BERTRAND	Présent
Jonathan MOUTON	Présent
Stéphane NICOL	Présent

Invité : Jérémie Perrin

Points évoqués :

1 / Point sur la gestion des péréquations

Le BD évoque la question des péréquations pour les déplacements de la saison 2019-2020 au regard de la problématique des championnats arrêtés à cause de la crise sanitaire.

Afin d'effectuer un choix définitif sur la modalité de gestion de cette question, il a été demandé au secrétariat de la ligue de simuler les calculs avec une compétition complète pour faire un comparatif avec les calculs arrêtés au 07 mars 2020.

Après étude de toutes les données, il est décidé de prendre en compte les calculs arrêtés à la date du 07 mars 2020 (en fonction des matches joués).

2 / Compte rendus des visios conférence de la COC

Jérémie Perrin présente un bilan des visio-conférences qui ont eu lieu ces 15 derniers jours pour présenter l'organisation des compétitions pour la saison 2020-2021.

62% des clubs ont participé à ces visios (avec 150 participants).

Bilan des échanges :

- Pour les clubs, les critères d'un service de qualité de la COC sont :
 - Une entrée dans la pratique quand l'équipe est prête : positionner des dates repères dans l'année pour que le club s'organise par rapport à des échéances connues
 - Prendre en compte la qualité des oppositions sans avoir trop de contraintes en matière de déplacements
 - Une simplification des démarches administratives
 - Une clarification sur les tarifs et une interrogation sur les tarifs de l'année prochaine (augmentation, maintien, réduction)
- Pour les comités, il faut accompagner le changement :
 - Leur avenir dans le pilotage et leurs activités au sein de la COC
 - Le positionnement des secrétariats de comités
 - L'assurance de la gestion du modèle économique : relation ligue/comités dans le reversement des sommes pour le maintien d'une trésorerie par comité
- Pour le hand à 4 :
 - Les clubs sont en attente de voir quels sont les avantages-inconvénients de la formule proposée
 - Pour les comités 18/36/41 : certaines expériences ont été menées et les clubs de ces comités perçoivent l'intérêt de cette pratique en matière de développement mais restent malgré tout prioritairement intéressés par le hand à 7.
 - Pour les comités 37/28/45 : l'avis des clubs est partagé sur l'intérêt de la proposition de la COC Le hand à 4 intéresse les clubs mais en fonction des situations de chacun (problème d'effectifs notamment).

Une COC territoriale sera organisée le lundi 25 mai.

Le BD échange sur la gestion de la facturation des engagements d'équipes pour 2020-2021 et sur l'organisation des compétitions des plus haut niveau territoriaux (notamment au regard des incertitudes qui pèsent actuellement sur la date de reprise et par incidence le nombre de matches possibles sur l'ensemble de la saison).

Pour ce qui concerne la mise en place des compétitions de niveau 2 :

- Des formulaires d'engagements seront proposés aux clubs
- La gestion des conventions sera simplifiée
- Un travail d'harmonisation des règlements et procédures devra être engagé
- La question de l'harmonisation entre comités devra être traitée pour :
 - Les péréquations concernant les déplacements d'équipes
 - Les péréquations concernant l'arbitrage
 - Les amendes
 - Les problèmes disciplinaires

3 / Questions diverses

Organisation du stage d'été :

Initialement prévu à Salbris sur 1 semaine en juillet prochain, le stage a été annulé à cause des incertitudes qui pèsent sur la possibilité de le maintenir. Les paiements des familles jusque-là enregistrés seront intégralement remboursés.

Gestion du déconfinement pour les salariés de la ligue :

Jusqu'au 02 juin, les salariés restent en télétravail. Après le 02 juin, un retour progressif pourra être envisagé pour un retour dans les locaux de Saran.

La finalisation du **dossier "ANS Accession"** (pour le financement des pôles espoirs) sera effectuée le jeudi 28 mai en visio conférence (interne au service excellence sportive).

Les élus vont gérer l'envoi des **retours sur les entretiens professionnels** de la ligue à chaque salarié concerné.

Pascal Gauthier, secrétaire général de la Ligue Centre-Val de Loire de Handball

2. COMMISSION ORGANISATION DES COMPETITIONS

CHAMPIONNAT DE FRANCE U18 MASCULINS ET U17 FEMININS SAISON 2020-2021

Rappel, pour le championnat de France U18 Masculins la Ligue du Centre Val de Loire dispose de **trois places**. 2 places attribuées d'office pour les équipes Saran/Orléans HB et Mainvilliers-Chartres HB compte-tenu de leur parcours de la saison 2019/2020. La 3ème place sera attribuée sur dossier.

Pour le championnat de France U17 Féminins la Ligue du Centre Val de Loire dispose de **4 places**. Ces dernières seront attribuées sur dossier.

Après étude des dossiers, le Bureau Directeur de la Ligue s'est réuni le 7 Mai 2020 et a retenu :

- En U18M : Entente Saint Cyr/Bléré
- En U17F : Entente Fleury/Orléans/Argonne, Entente Vierzon/Bourges HB 18, Entente Chambray/Bléré/Joué les Tours et CHB Auneau

3. INFOS FFHB

✚ REAFFILIATIONS - RAPPEL

Les ré-affiliations sont automatiquement reconduites dans Gesthand au 1er juin 2020 pour toutes les structures affiliées lors de la saison 2019-2020.

Il est IMPERATIF que les structures mettent à jour, y compris en cours de saison, toutes les informations les concernant (dans l'onglet « mon club » nom de l'association, adresse du siège, ET dans l'onglet « organe » saisir la composition du Bureau – président, trésorier, secrétaire (il est également possible de saisir la composition des commissions quand elles existent).

✚ CERTIFICAT MEDICAL

Pour tenir compte de la situation particulière liée à la crise sanitaire, et plus particulièrement des risques médicaux associés à la reprise d'activités physiques et sportives, tout renouvellement de licence pour la saison 2020-2021 est subordonné à la présentation d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ou en loisir (CACI) et ce, par dérogation aux dispositions de l'article 30.2.2 des règlements généraux et de l'article 9 du règlement médical.

Ce certificat devra avoir été établi postérieurement au 1er juin 2020.

En outre, et conformément au code du sport, toute création de licence pour la saison 2020-2021 exigera également la présentation d'un CACI .

✚ MUTATIONS

A titre exceptionnel, il a été décidé que **la période officielle des mutations court du 1er juin au 31 août 2020** .

A compter du 1er septembre 2020, les mutations seront considérées comme hors période.

Toute demande de mutation gratuite doit être correctement renseignée dans Gesthand pour pouvoir être prise en compte :

- Références réglementaires invoquées par le club demandeur et justificatifs téléchargés,
- Vérification par la ligue concernée avant la qualification,
- Validation définitive par la fédération.

Aucune demande de gratuité de la mutation ne sera prise en compte une fois que la licence aura été qualifiée.

4. DIVERS

✚ CHB AUNEAU (28)

Le club d'Auneau recherche un « Agent de développement sportif »

Profil recherché

- Titulaire du BPJEPS «Sports collectifs» ou «Activités pour tous»
- Titulaire du niveau 2 fédéral (ex : «animateur de handball»)
- Titulaire du permis B / véhicule indispensable
- Joueuse de niveau National ou joueur de niveau régional est un plus

Pour plus de renseignements voir Mr DEBOUCHAUD Yoann : Tél : 06 24 03 47 83

Mail : auneauhandball@gmail.com